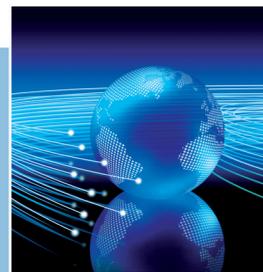


ROULLET - ST-ESTEPHE

Numéro 66 - Février 2020

FLASH INFOS MUNICIPALES



► MARCHÉ ALIMENTAIRE BI-HEBDOMADAIRE de ROULLET :

TOUS les VENDREDIS matins et DIMANCHES matins (7h30- 13h30) Place de l'église.

A la demande générale, ce marché, essentiel pour l'animation et la vie du bourg, évolue compte-tenu de la fréquentation, de l'intérêt des clients, par une demi-journée supplémentaire (le dimanche matin).

- COUPS DE CHAPEAU : à tous les **bénévoles des associations**, hélas de moins en moins nombreux, qui, par leur présence et leur dévouement, permettent l'organisation de manifestations de qualité tout au long de l'année, qui ne pourraient exister sans eux. Toutes les associations sont en recherche de bénévoles et attendent vos appels.



- AMÉNAGEMENT FONCIER : Les planches officielles sectorisées sont consultables à la mairie.

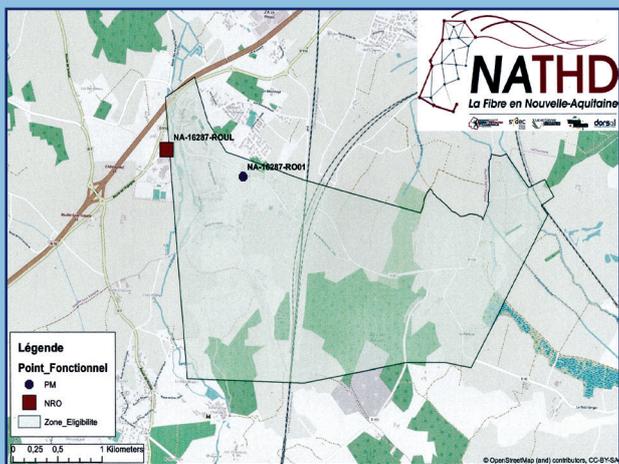
► ARRIVÉE de la FIBRE OPTIQUE sur la COMMUNE :

Un réseau public Très Haut Débit en fibre optique va être déployé sur la commune concrétisant ainsi l'engagement de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Charente et des collectivités soutenus par l'État et l'Europe. Son objectif est de permettre aux logements et locaux professionnels des territoires de disposer des services d'accès numériques en Très Haut Débit les plus performants.

Pour mener à bien ce grand projet public d'aménagement numérique, le montage contractuel est le suivant :

- Le Syndicat Mixte Charente Numérique construit le réseau public
- La Société Publique Locale Nouvelle-Aquitaine THD (NATHD) exploite et commercialise le réseau auprès des Fournisseurs d'Accès à Internet, permettant ainsi aux habitants concernés de bénéficier de la fibre et du Très Haut Débit. Pour cela, NATHD s'appuie sur son délégataire : La Fibre Nouvelle-Aquitaine (LFNA).

Mais avant cela, l'Autorité de régulation des communications électroniques (Arcep) impose une obligation réglementaire de consultation de toutes personnes intéressées par le déploiement du réseau.



Cette consultation permet de vous informer, ainsi que les Fournisseurs d'Accès à Internet, que la fibre optique va être déployée sur tout ou partie de la commune et, le cas échéant, de recueillir vos observations sur ce déploiement. Une consultation est émise pour chacun des secteurs de la commune où la fibre est déployée et elle ne concerne que les foyers et locaux professionnels de ce secteur (premier secteur concerné : carte ci-annexée).

Vous avez 30 jours pour répondre à cette consultation et trouverez tous les éléments d'information suivants en mairie :

- Le courrier précisant la procédure
 - La carte du secteur concerné par la présente consultation
 - La liste des adresses des foyers et locaux professionnels identifiés sur le secteur qui seront raccordables à la fibre
- Un dossier de fichiers techniques contenant exactement les mêmes informations que celles présentées sur la carte (nécessitant des logiciels spécialisés pour être lus, ces fichiers sont avant tout destinés aux opérateurs).

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter : **Syndicat Mixte Charente Numérique**
Adresse : 31 boulevard Émile Roux - 16000 Angoulême - Mail : contact@charente-numerique.fr



► **PERMANENCES des élus** : Les permanences des élus auront lieu :

A St-Estèphe : le vendredi soir de 18h00 à 19h00 à la Mairie par M^{me} Katia BEAUMATIN ou un élu de St-Estèphe.

A Roulet : le samedi matin de 10h00 à 12h00 à la Mairie.

Permanence des élus à Roulet en Février :

Samedi 01/02 : Véronique BARBAT (CCAS - Affaires sociales) Samedi 08/02 : Sabrina AFGOUN (Affaires scolaires)

Samedi 15/02 : Michelle MONDOUT (Management-Santé) Samedi 22/02 : Gérard ROY (Maire)

Samedi 29/02 : Thierry CHARBONNAUD (Agriculture- Gestion des eaux)

► **CONSEIL MUNICIPAL** : le **mardi 11 Février 2020 à 18h30 à la salle du Conseil** (ouvert au public).

► **CONCILIATEUR DE JUSTICE** : Permanence à la mairie de Roulet le **jeudi 13/02/ 2020** de 14h00 à 16h00.

Prise de rendez-vous à l'accueil au : **05 45 66 30 08**.

► **BIBLIOTHÈQUE** : **Samedi 15 février à 14h30, à la bibliothèque** : «Rencontre et échange avec Isabelle Julliard» : Isabelle Julliard est une psychologue qui est devenue une patiente le temps de son traitement du cancer du sein. C'est alors qu'elle a publié un livre qui est avant tout son témoignage. Ce livre est composé de 8 clés fondamentales essentielles pour relier nos forces pour traverser une épreuve ou une difficulté de la vie.

Rappel des horaires : mardi de 10h à 12h, mercredi de 16h à 18h, vendredi de 18h à 19h, samedi de 10h à 12h.

► **REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT** : Par délégation n°652 du 14 /12/2017, la communauté d'agglomération de GrandAngoulême avait approuvé la mise en place d'une redevance unique de l'assainissement collectif sur l'ensemble des communes du territoire (gérées en régie ou par délégation de service public) avec baisse progressive sur 3 ans : ainsi à compter du 1^{er} janvier 2020, le montant TTC pour une base de 120 m3 sera de 254,40 € (redevance agence de l'eau incluse) au lieu de 294 € en 2019 **soit une baisse de 13,4%**, soit 2,12 € TTC le m3 (redevance incluse).

► **TRI SELECTIF, BONNES PRATIQUES** : Depuis un an, tous les petits emballages en aluminium sont à déposer dans le bac ou le sac jaune (tubes et blisters de médicaments, sachets et capsules de café ou de thé, poches de compote, tubes de dentifrice, feuilles d'alu alimentaire, de portions de fromage ou de chocolat, opercules de bouteilles)
CALENDRIERS DE COLLECTE 2020 : www.pluspropremaville.fr - Rubrique : quand sortir ma poubelle ?

► **CHAUMES du VIGNAC, de CLERIGNAC et MEULIERES de CLAIX** : **COUPE DE PINS**

Le site est géré par le CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels) et fait partie d'un secteur à forte valeur écologique classé Natura 2000. Une action de coupe sélective des pins, très colonisateurs des espaces, visant à la restauration des pelouses va être entreprise sur les secteurs dont le CREN est propriétaire mais également sur les autres parcelles dont il a la gestion. Des courriers d'informations et d'autorisations d'interventions seront adressés.

► **RAPPEL** : **ELECTIONS MUNICIPALES 2020 (15 et 22 Mars 2020)**

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION : L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.

Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).

Il est possible pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne (lien disponible sur le site de la commune).

Inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site www.service-public.fr

► **Bénéficiaires du dispositif ADEL TPE 16** :

Le Comité d'Agrément **ADEL TPE 16** a permis d'octroyer aux entreprises ayant fait une demande une subvention afin de les accompagner financièrement dans leur projet, par le dispositif d'aide aux investissements matériels des très petites entreprises, ADEL TPE 16. **Il s'agit d'une opération partenariale entre l'Etat et le GrandAngoulême.**

Conformément à la convention signée entre les deux partenaires, la Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême accompagne les porteurs de projets dans l'instruction et la constitution de leurs dossiers de présentation.

A Roulet, en 2019, des subventions ont ainsi été accordées à M. Tony Hugues Verschurr (Parole de Coiffeur) pour l'aménagement du salon de coiffure et à M^{me} Anne Pichon (EURL Beauté Nature) pour l'installation d'un SPA.

CONTACT : GrandAngoulême, Direction de l'Attractivité de l'Economie et de l'Emploi, Pôle Economie, Innovation et Enseignement Supérieur, 25, Bd Besson-Bey - CS 1232G - 16023 ANGOULÊME Cedex

contact@grandangouleme.fr - Tél. 05 45 38 60 60 - Fax 05 45 38 60 59 www.grandangouleme.fr

► **UN CENTENAIRE A ROULLET, LA COMMUNE N'OUBLIE PAS SES ANCIENS** :

Le 28 décembre 2019, M. Maurice DROCHON, habitant de la commune depuis 1945 et agriculteur aux Glamots, a eu **100 ans**. La cérémonie familiale d'anniversaire a eu lieu à l'EPHAD de Beaulieu où il réside maintenant après quelques soucis de santé.

Tous nos vœux de prompt rétablissement.